Transition

Rapport annuel 2013-2014

préparé par le

Comité de coordination

syndicale

TABLE DES MATIÈRES

Présentation 3

Les rapports du Comité de coordination syndicale :

- Coordination 5
- Communications 9
- Affaires pédagogiques 13
- Application de la convention collective 21
- Finances 27
- Perfectionnement 29
- Pratiques syndicales et droits nouveaux 31

Autre rapport :

- Centre matapédien d'études collégiales 39

Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep de Rimouski

60, rue de l'Évêché Ouest
Rimouski (Québec) G5L 4H6

(418) 723-1880, poste 2176

(418) 724-4961

seecr@cegep-rimouski.qc.ca

PRÉSENTATION

Le 9 mai 2014

Chères collègues,
Chers collègues,

L'année qui tire à sa fin ressemble à un entre-deux. Située après le *Sommet sur l'enseignement supérieur,* dont le rapport final est attendu en juin 2014, et avant les prochaines négociations de la convention collective, dont les préparatifs sont déjà en cours, l'année nous aura fait vivre cependant bien des changements. Au départ, de nouveaux membres expérimentaient pour une première fois le travail dans l'équipe du Comité de coordination syndicale; en cours d'année, nous devions procéder à un renouvellement de la moitié de l'équipe et, en janvier, la direction des Services éducatifs connaissait elle aussi un changement.

À travers l'apprentissage de nouvelles fonctions et l'adaptation à une nouvelle équipe, nous avons mis tous les efforts possibles pour faire cheminer les dossiers, qu'ils soient locaux ou nationaux, et ce, en gardant toujours l'objectif premier de représenter tous les membres du SEECR.

C'est avec plaisir que nous vous présentons ce rapport annuel dans lequel vous trouverez un compte rendu des principaux dossiers qui nous ont été confiés.

Pour l'équipe du Comité de coordination syndicale, ce fut un honneur de travailler pour vous et avec vous.

Nous vous remercions pour votre confiance et votre support et vous souhaitons bonne lecture.

Jeanne Marquis,
coordonnatrice du Comité de coordination syndicale

COORDINATION

Jeanne Marquis, coordonnatrice

Un départ à grande vitesse

À peine avions-nous débuté dans nos fonctions au Comité de coordination syndicale que déjà nous devions réagir aux inquiétudes soulevées par les nouvelles concernant la relativité salariale. L'automne s'est ensuite déroulé comme un marathon où un dossier n'attendait pas l'autre.

Nous avons d'abord plongé dans le dossier de la *Charte des valeurs québécoises*, un dossier qui en aura ébranlé plus d'un, qui nous aura occupés pendant plusieurs rencontres et qui aura provoqué bien des discussions. La première consultation en vue des négociations de la convention collective est ensuite venue en priorité. Cette consultation, présentée sous forme d'ateliers, a permis à bon nombre de membres du SEECR (Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep de Rimouski) de participer aux discussions, de poser des questions et de réfléchir ensemble aux orientations de la prochaine négociation. Une rencontre dont le sujet portait sur le processus d'élaboration des AEC a ensuite eu lieu réunissant les membres du SEECR, la directrice des Services éducatifs, Madame Françoise Roy, et la directrice adjointe à la Formation continue, Madame Lyne Beaulieu. C'est un dossier qui comporte son lot d'inquiétudes et d'insatisfactions et la rencontre n'a malheureusement pas permis une conclusion satisfaisante.

Parallèlement à ces événements, la mise à jour de la *Politique institutionnelle de la reconnaissance des acquis et des compétences* en a occupé plus d'un. Ce fut d'ailleurs une belle collaboration de la part des conseillères et conseillers syndicaux, des membres des départements, des comités syndicaux, de l'équipe de coordination syndicale et de la Direction.

Évidemment, beaucoup de travail a été réalisé dans bien d'autres dossiers dont vous trouverez la description à travers ce rapport. Il est important de souligner que l'avancement de tous ces travaux ne pourrait se faire sans la participation volontaire de nos chères conseillères et chers conseillers syndicaux et de tous les membres élus aux divers comités. C'est grâce à ce travail et aux diverses discussions entre des profs provenant de divers domaines qu'on peut arriver à trouver, face aux problématiques rencontrées, des solutions satisfaisantes pour l'ensemble des membres du SEECR.

Les cégeps de région

À la suite du *Sommet sur l'enseignement supérieur* tenu à l'hiver 2013, dès le mois d'août, nous avons déposé un mémoire au nom du SEECR portant sur le chantier de l'offre de formation au collégial. Nous remercions grandement Alain Dion, auteur du mémoire, pour son inlassable collaboration dans ce dossier.

Le rapport d'étape du chantier portant sur l'offre de formation collégiale était fort attendu. Alors qu'il était prévu à la mi-décembre 2013, ce rapport s'est fait attendre jusqu'à la mi-février 2014 où les premières réactions des divers intervenants du réseau semblaient plutôt optimistes pour l'avenir du réseau collégial au regard de certaines recommandations qui s'y trouvaient. Peu de temps après, des documents de consultation concernant les portraits régionaux de l'offre de formation technique étaient fournis

aux collèges : on les invitait à transmettre leurs commentaires avant que ne paraisse le rapport final prévu en juin 2014. En consultant le document de la région du Bas-Saint-Laurent, nous avons constaté un grand contraste avec le rapport d'étape. En effet, on y parle beaucoup de collaboration entre collèges, de formation à distance, de partage de compétences et de remise en question de l'offre de certains programmes. Là où le rapport d'étape recommande, entre autres, la mise en place d'un programme de mobilité étudiante vers les régions, le portrait régional pose des questionnements qui nous inquiètent grandement sur l'avenir de la formation technique en région et sur celui du réseau collégial. Nous continuons de travailler dans ce dossier, et il faudra rester vigilant lors de la sortie du rapport final en juin 2014. Ce sera un important dossier à suivre en 2014-2015.

Programmes à faible effectif

C'est avec une grande joie que nous avons appris le lancement du programme Gestion de commerce en Techniques administratives au CMÉC (Centre matapédien d'études collégiales), une nouvelle orientation prise à la suite de la suspension du programme de Comptabilité et gestion en 2013-2014. Une autre grande nouvelle a été la relance du programme Arts et lettres, profil Théâtre, au Cégep de Rimouski. Nous tenons à souligner dans ces dossiers la participation et le travail acharné des enseignantes et des enseignants de ces programmes ainsi que le soutien et la collaboration du Collège.

Nous avons malheureusement aussi appris la suspension pour 2014-2015 du programme de Techniques de bureautique. Comme pour d'autres programmes en difficulté, la Direction du Collège s'est engagée à offrir du soutien, et des ressources seront allouées au programme afin de travailler à sa relance.

Nous avons mis en place cette année un comité pour les programmes à faible effectif, mais trop peu de travail a pu être réalisé en cours d'année même si la bonne volonté était pourtant présente. Il faudra cependant poursuivre nos efforts afin d'assurer la mise en place de la promotion de ces programmes qui sont pourtant, dans bien des cas, en manque d'effectif sur le marché du travail.

Solidarité sociale et syndicale

Lors des consultations publiques à la *Commission nationale d'examen sur l'assurance-emploi*, un mémoire a été déposé au nom du SEECR grâce à la grande collaboration de Julie McDermott et de Patricia Posadas.

En cours d'année, certains membres du Comité de coordination syndicale et des intervenants extérieurs ont participé à quelques rencontres portant sur le transport en commun à Rimouski ainsi que sur la préparation du deuxième *Forum social bas-laurentien* prévu en septembre 2014.

Le 1er mai, nous avons organisé une activité collective sur l'heure du diner afin de souligner la Fête des travailleuses et des travailleurs.

Des dossiers peu ordinaires

Chaque année comporte son lot de défis, mais de nouveaux dossiers nous ont grandement préoccupés peu après la rentrée scolaire.

Dès septembre, les nouvelles concernant la relativité salariale soulevaient des inquiétudes. Les rencontres entre la FEC-CSQ (Fédération des enseignantes et enseignants de cégeps affiliée à la Centrale des syndicats du Québec), la FNEEQ-CSN (Fédération nationale des enseignantes et enseignants affiliée à la Confédération des syndicats nationaux) et le Conseil du Trésor étaient plutôt tendues et il flottait dans l'air une baisse du rangement des échelles salariales. La réponse rassurante faite par Stéphane Bédard, alors président du Conseil du Trésor, de maintenir le niveau salarial n'a toutefois pas réussi à apaiser le climat. Plusieurs rencontres ont eu lieu au cours de l'automne, pouvant être qualifiées parfois de positives parfois de négatives, et ce n'est qu'en janvier que, d'un commun accord, les rencontres prirent un nouveau départ sur une base de

discussion mieux balisée et un engagement ferme du Conseil du Trésor assurant minimalement la conservation du rangement des échelles salariales actuel. Une rencontre était prévue au début d'avril.

La *Charte des valeurs québécoises* qui, même s'il s'agissait plutôt d'un dossier politique, nous a tout de même mobilisés parce que la CSQ demandait une consultation à ce sujet. Il faut se rappeler que la CSQ avait, à la suite de ses positions antérieures, diverses demandes touchant aux accommodements raisonnables et à la laïcité de l'État. De plus, la défense des travailleuses et des travailleurs est chose difficile lorsque les règles ne sont pas claires et qu'il faut faire du cas par cas. Il s'agit d'un de ces dossiers dont on ne sait ce qu'il en adviendra avec le changement de gouvernement qui s'est produit en avril 2014.

L'annonce de l'ajout d'un cours d'histoire au collégial a été un autre sujet d'inquiétudes et de réflexion. À l'incertitude liée à la disparition d'un cours de la formation générale ou de la formation générale complémentaire et au doute qui planait sur le caractère disciplinaire ou multidisciplinaire du cours, s'ajoutait l'inquiétude de la perte d'emploi et, dans certains cas, de la mise en disponibilité. Autre gouvernement, autres orientations, le 26 avril, le ministre de l'Éducation a annoncé le report de l'implantation de ce cours afin d'y réfléchir.

Des dossiers locaux à poursuivre

Bien des dossiers se trouvaient déjà sur la table l'an dernier et, s'ils y sont encore pour la plupart, nous leur avons consacré les efforts nécessaires pour les faire avancer. Le travail se poursuivra d'ici la fin de l'année, et les dossiers seront ensuite pris en charge par la nouvelle équipe.

Au cours de l'automne, la révision de la *Politique de communication du Cégep de Rimouski* s'est mise en branle, et le comité responsable y travaille toujours.

Dans le dossier de l'évaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois, une grande part du travail de la Direction a consisté cette année à la cueillette de données. Le rapport final sera présenté au cours de l'année prochaine, et la visite de la *Commission de l'évaluation de l'enseignement collégial* est prévue en mars 2015. Ce dossier devra être suivi de près dans le futur.

Plusieurs questions nous préoccupent en matière de pédagogie. Pensons, entre autres, à la révision de la politique de recours des étudiants et au processus de la récupération de cours échoué. Ce sont des sujets sensibles dont la conclusion touchera directement notre enseignement et notre pédagogie. La participation de toutes et tous les membres sera d'une grande importance pour mener à bien ces deux dossiers.

FEC-CSQ

Nous avons participé à la plupart des instances de la FEC dont les conseils fédéraux, les conseils généraux et les CIFAC (Comité d'interprétation et de formation à l'application de la convention collective). Répondant à une demande faite lors du dernier congrès, en juin 2013, les conseils généraux ont été prolongés d'une demi-journée, nous permettant ainsi de meilleures discussions, et même des ateliers, à notre grande satisfaction. En ce temps de préparation des négociations, la participation aux instances prend une grande importance. La préparation des orientations et des demandes sectorielles se discute lors de ces rencontres.

En ce qui concerne la CSQ, nous avons participé à quelques conseils généraux, notamment ceux dont l'ordre du jour comportait la *Charte des valeurs québécoises*. Nous nous sommes rendus à presque toutes les instances du Conseil général de négociation, une instance d'importance en ce temps de préparation des négociations. On y discute du fonctionnement du front commun et des demandes intersectorielles.

Conseil d'administration

La présence du SEECR au Conseil d'administration du Cégep de Rimouski est bien instructive puisque cette assemblée reçoit et approuve bien des

propositions touchant par exemple au budget du Collège, aux politiques internes ainsi qu'aux dossiers chapeautés par la Commission des études. On y apprend beaucoup sur le fonctionnement non seulement du Cégep, mais aussi de l'Institut maritime et du Centre matapédien d'études collégiales à Amqui.

Remerciements

J'aimerais remercier tous les membres du Comité de coordination syndicale pour leur travail, leur engagement et leur professionnalisme. Même si l'équipe a subi plusieurs changements en cours d'année, nous avons su ensemble reprendre en main les dossiers dont nous avions la responsabilité. C'est grâce à votre effort soutenu et à votre énergie que nous avons réussi à faire face à diverses difficultés.

Je remercie aussi chaleureusement les conseillères et les conseillers syndicaux ainsi que tous les membres élus dans les différents comités qui, malgré leur tâche d'enseignement qui les occupe à temps plein, donnent de leur temps pour s'investir dans les dossiers qui se présentent.

Je termine avec un profond merci à Patricia Posadas et à Louiselle Rioux, notre technicienne. Vous avez été d'un support incroyable tant sur le plan professionnel que personnel.

Recommandations

Que le SEECR maintienne ses collaborations avec les divers partenaires locaux, régionaux et nationaux du monde syndical et social.

Que le SEECR poursuive le travail dans le cadre du *Sommet sur l'enseignement supérieur* et les recommandations du rapport sur le chantier de l'offre de formation au collégial prévu en juin 2014.

Que le SEECR poursuive les travaux amorcés par le comité dans le dossier des programmes à faible effectif.

Que le SEECR mette en place une consultation des membres à propos de la formation à distance, afin de déterminer leur position sur le sujet et de prendre les actions appropriées.

COMMUNICATIONS

Patricia Posadas, responsable

Voici une année bien remplie qui s'achève. Il reste encore beaucoup de travail et pourtant l'heure du bilan a déjà sonné. Je voudrais en tout premier lieu remercier mes collègues, les membres du SEECR qui m'ont élue l'année passée à ce poste. Cette année, j'ai travaillé pour vous, j'étais à votre service, et ma plus grande crainte était de ne pas être à la hauteur de ma tâche et de ne pas répondre aux besoins qui sont les vôtres. Mais quels sont ces besoins? Ce fut mon premier travail : comprendre ce que je devais faire et pourquoi. La personne responsable des communications communique, certes, mais que doit-elle communiquer et en quelle quantité, par quels moyens et sous quelle forme? Mais surtout comment réussir son acte de communication?

Les communications : *La Riposte*

L'outil numéro 1 de communication du SEECR est *La Riposte*, notre journal syndical. Au cours de cette année, plus de 20 numéros auront été produits. Parfois simples, souvent doubles et quelquefois triples, les parutions se sont succédé parfois aux deux semaines et, d'autres fois, parce que les circonstances le commandaient, à la semaine.

Avec le Comité d'information, nous tentions de discriminer ce qui est essentiel, éclairant, nécessaire pour que les membres soient informés correctement en vue des rencontres telles que les assemblées générales et les conseils syndicaux.

De plus, très souvent, lors des réunions hebdomadaires du Comité de coordination syndicale, les sujets d'articles étaient déterminés tandis que mes collègues du comité faisaient leur rapport d'activité

Il fallait par ailleurs communiquer tout ou en partie les informations FEC-CSQ qui nous étaient nécessaires pour prendre des décisions dans des domaines très variés tels la Charte des valeurs, les phases 1 et 2 des négociations et d'autres sujets encore qui seront évoqués sans aucun doute dans les bilans de mes camarades.

Mais un sujet nous a occupés ou plutôt préoccupés, il s'agit des attaques récurrentes contre le syndicalisme dans une société qui semble tendre vers une division des citoyennes et des citoyens.

En plus de ces informations, avec le Comité d'information, nous avons tenté d'amener des éléments de réflexion en ce qui concerne l'éducation (marchandisation de l'éducation, réalité étudiante, suites du *Sommet sur l'enseignement supérieur*…) notre réalité d'enseignantes et d'enseignants en région qui est tributaire, d'une certaine manière, de la vitalité de cesdites régions (environnement, assurance-emploi, forum social ...). Nous n'avons pas réussi à tout couvrir.

Enfin, des événements spéciaux, tout au long de l'année, ont été soulignés :

- La *Journée mondiale des enseignantes et des enseignants* (5 octobre);
- La *Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes* (6 décembre);
- La *Fête des travailleuses et des travailleurs* (1er mai).

Saviez-vous que nous faisons parvenir nos numéros de *La Riposte* aux autres syndicats de la FEC? Cette manière de faire permet à ces derniers de connaitre notre vie syndicale et encourage la communication entre les syndicats. Nous avons reçu des commentaires de l'extérieur, des demandes afin de pouvoir utiliser des articles que nous avions produits. Cet écho est fort intéressant et permet de consolider les liens que nous devons tisser entre syndicats.

Certains de nos articles ont donné lieu à des communiqués de presse, mais cette année, surtout parce que j'étais en formation, nous avons fort peu rayonné à l'extérieur, par les médias externes. Il faut dire aussi que l'année a été riche en imprévus et que nous en avions déjà plein les bras. Je pense entre autres et dans le désordre à la fameuse charte, au rapport Demers, au cours d'histoire, à la PIRAC, à la relativité salariale, etc.

Toutefois, pour mener à bien ce travail, nous avons pu compter, tout au long de l'année, sur la contribution généreuse de correctrices et de correcteurs qui se sont penchés sur nos articles afin de rendre nos textes à la fois plus clairs et mieux orthographiés. Ce sont des personnes précieuses et indispensables.

Cependant, j'aurais aimé que plus de membres du SEECR s'expriment dans les différentes *Riposte*. Il est difficile de savoir si l'on répond correctement à toutes les questions, si les articles sont suffisants, autonomes, éclairants et surtout impartiaux. Par ailleurs, chaque personne qui s'exprime présente sa lecture des événements ou des informations, et plus il y aura de membres qui s'exprimeront dans notre bulletin syndical et plus ce bulletin deviendra intéressant et stimulant.

Les autres moyens de communication : le site Web

Tout au long de l'année, la question du site Web est venue me hanter. Julie Lefebvre, lors de son dernier mandat, avait fait des travaux, avec l'aide du Comité d'information (voir le bilan de Julie Lefebvre 2012-2013 à ce propos), afin de repenser le site Web du SEECR, plus que vétuste et beaucoup trop lourd à manipuler pour qu'une néophyte de mon espèce puisse veiller à l'actualisation de son contenu.

Je devais m'occuper de la phase suivante, c'est-à-dire la restructuration du site grâce au concours d'une entreprise externe. Mais je dois avouer que je n'ai pas eu vraiment le temps de m'occuper de cet aspect.

Cependant, ce point est très important, et il serait intéressant de le faire afin de s'assurer que les membres puissent trouver rapidement toute information concernant, par exemple, l'évolution des négociations à venir.

Je rappelle que lors d'une assemblée générale, un montant avait été alloué pour procéder à ce travail. Ce montant a été reporté dans le budget de l'année en cours, sans être utilisé. Il devra être reporté à l'année prochaine.

Les comités et autres activités syndicales

Le Comité de coordination syndicale (CCS)

Bien entendu, cela fait partie de la définition de tâche que de participer à toutes les réunions du CCS. Mais cette obligation est extrêmement rentable pour la personne aux communications, parce que c'est là que l'information circule, que l'on apprend le plus sur l'ensemble des dossiers. Chacun des autres membres devient « spécialiste » de son domaine, mais au cours de ces réunions chacun transmet à l'ensemble les connaissances acquises. C'est stimulant, ardu parfois, mais essentiel.

Le Comité de mobilisation

Mon poste m'a amenée, *de facto*, à participer activement au Comité de mobilisation qui joue et aura à jouer un rôle essentiel de moteur des actions à venir en lien avec la négociation, mais aussi, et surtout, à assurer la cohésion entre les membres, tout en veillant à la vitalité de notre syndicalisme aussi. Nous avons tenté de réfléchir à une manière d'amener les membres à participer un peu plus à la vie syndicale, mais cela n'a pas donné les résultats espérés. Il faut comprendre

pourquoi et continuer à chercher, en collaboration cependant avec les autres syndicats FEC, par exemple, qui expérimentent des approches de mobilisation eux aussi.

Le défi est immense et sera, je le crois fortement, le défi de l'année prochaine pour le futur Comité de coordination syndicale puisque nous serons alors en pleine négociation.

Le Comité de révision de la politique de communication du Cégep de Rimouski

J'ai été élue par l'Assemblée pour participer au Comité sur la révision de la politique de communication du Cégep de Rimouski, tâche que j'ai adorée, parce qu'elle m'a permis de comprendre encore un peu mieux les structures de notre établissement. Par ailleurs, participer à ce type de comité est gratifiant parce que cela nous permet d'influencer ces politiques afin qu'elles nous ressemblent plus. L'incident « Monsanto » nous a permis de voir qu'il faudrait peut-être aussi réfléchir plus avant en ce qui concerne l'éthique des communications. Le Service des affaires étudiantes et des communications a montré son ouverture en ce sens, et il faudra s'en saisir. Là aussi la réflexion risque d'être des plus stimulantes.

Le Comité du fonds de défense

Alors que les négociations s'approchent à grands pas, alors que le gouvernement nouvellement élu vient d'annoncer un gel des salaires du secteur public, tandis que nous savons que la demande la plus importante, pour les membres des syndicats FEC et FNEEQ, semble être celle de la majoration des salaires, il semble plus important que jamais de se poser la question du fonds de défense.

Bien entendu, l'idée de la grève ne sourit à personne, mais rejeter cette éventualité serait faire preuve de beaucoup de légèreté. Si on renonce à cet argument, on renonce au rapport de force, et si on renonce au rapport de force, on risque de ne pas obtenir grand-chose.

Le Comité du fonds de défense est en train de réfléchir aux questions suivantes :

- Advenant une grève, comment indemniserait-on les membres grévistes?
- Combien de temps pourrions-nous tenir?
- Et comment faire pour augmenter les fonds afin de nous donner une meilleure marge de manœuvre?

À chacune de ces questions, des hypothèses ont été avancées, mais du travail reste à faire pour affiner nos arguments.

Les autres comités

En tant que responsable des communications, j'ai été appelée à participer à différents comités. Chacune de ces participations m'a aidée à mieux comprendre le travail de mes collègues. Il m'en reste encore beaucoup à apprendre et il est clair qu'en une année, on ne fait que se tremper les lèvres dans la coupe de la connaissance!!!

Les conseils fédéraux et généraux

Il s'agit ici de rencontres intersyndicales qui réunissaient les syndicats FEC-CSQ, soit au téléphone (conseils fédéraux), soit en présence (conseils généraux). Les deuxièmes, plus onéreux sans doute, sont cependant très importants. D'abord, parce que le téléphone ne permet pas les mêmes échanges qu'un débat en présence, ensuite parce que, en dehors des séances de travail, ce type de rencontres favorise des discussions entre les membres et permet de prendre connaissance des façons de faire dans les autres cégeps FEC. Ainsi, les autres syndicats, tout comme le nôtre, cherchent de nouveaux modes de vie syndicale afin de revivifier celle-ci, comme, par exemple, faire des assemblées générales dans un autre format (une heure / un point). Ces échanges sont fructueux et font gagner du temps tout en faisant circuler les idées.

Recommandations et propositions

La Riposte

En ce qui concerne *La Riposte*, afin de veiller à ce qu'elle soit l'outil de toutes et de tous, il est recommandé de trouver des moyens pour amener les membres du SEECR à y participer en plus grand nombre.

Comité du fonds de défense

Parce que la manière dont on communiquera l'information en lien avec la vision politique de ce fonds est fondamentale, il est recommandé que la personne responsable des communications fasse partie du Comité du fonds de défense.

Comité de révision de la politique de communication du Cégep de Rimouski

Parce qu'elle a une incidence sur les communications, il est recommandé que la personne responsable des communications fasse partie de ce comité et se fasse élire lors d'une assemblée générale.

Site Web

En ce qui concerne le site Web, je recommande fortement que la personne qui succédera fasse ce que je n'ai pas fait et fasse en sorte de le restaurer. **Pour cette raison, il est proposé :**

Que la somme prévue pour la restauration du site Web du SEECR soit reportée au budget de l'année 2014-2015.

Remerciements

Je tiens, tout d'abord, à remercier l'équipe de correctrices et correcteurs : Jean-Marc Bélanger, Jacqueline Chénard, Catherine Paradis, Catherine Cloutier, Langis Rioux, Myriam Litalien-Bradley, Jacinthe Poirier. Leur travail attentif et généreux assure la qualité de nos publications.

Merci également aux membres du Comité d'information : Alain Dion, Julien Fecteau-Robertson, Julie Lefebvre, Julie McDermott, Jeanne Marquis et Myriam Litalien-Bradley. Votre lecture, vos suggestions, votre regard acéré sur les faits, votre générosité ont été essentiels et nourrissants.

Je souhaite aussi souligner la collaboration de mes collègues du Comité de coordination syndicale qui ont généreusement accepté de participer à la rédaction de *La Riposte*. Les textes écrits à quatre mains m'ont procuré beaucoup de plaisir. Ce fut facile de travailler avec vous, et vous m'avez apporté un soutien formidable tout au long de l'année. Je remercie donc chacune et chacun d'entre vous : Éric Avon, Rémy Bélanger de Beauport, Mathieu Levesque, Myriam Litalien Bradley, Jeanne Marquis, Julie McDermott, Jocelynn Meadows et Malcolm Webb.

Mais que serions-nous toutes et tous sans Louiselle Rioux? Elle est l'enseignante qui enseigne aux enseignantes et aux enseignants qui viennent faire leurs premières armes au Comité de coordination syndicale, comme ce fut le cas pour moi. Son efficacité est redoutable et sa patience infinie. Merci, Louiselle!

AFFAIRES PÉDAGOGIQUES

Jocelynn Meadows, responsable au trimestre d'automne et au trimestre d'hiver jusqu'au 11 avril 2014

Mathieu Levesque, responsable au trimestre d'hiver à compter du 14 avril 2014

Jocelynn Meadows

Quelle année! Cette troisième année comme responsable des affaires pédagogiques a été marquée par un agenda débordant et des dossiers stimulants! Voici un aperçu des dossiers sur lesquels j'ai travaillé durant l'année scolaire 2013–2014.

Les demi-journées pédagogiques

La demi-journée pédagogique de l'automne a eu lieu le 15 octobre et portait sur le thème suivant *Le fonctionnement du cerveau et l'apprentissage*. M. Christian Bouchard a été notre conférencier pour cette activité. Le bilan de cette demi-journée pédagogique a été mitigé. Certaines personnes ont fait part de leurs insatisfactions en ce qui concerne le manque d'éléments théoriques et l'abondance d'anecdotes personnelles dans la présentation. Pour d'autres personnes, c'était un témoignage de passion et d'engagement envers la profession enseignante, et elles ont trouvé la conférence très motivante.

Au trimestre d'hiver 2014, une demi-journée pédagogique ayant pour thème *le maillage entre la formation générale et la formation spécifique* a eu lieu le 10 mars. Il y a eu moins de participation au niveau du personnel enseignant que d'habitude, mais les personnes présentes ont été très satisfaites de cette activité. C'était un moment privilégié pour connaitre les réalités des deux secteurs de formation et tisser des liens entre collègues. Après cette demi-journée, la Direction a signalé son désir d'encourager les initiatives qui renforcent le maillage entre la formation générale et la formation spécifique.

Le Comité d'aide à la réussite et à la diplomation (CARD)

Le CARD a tenu des rencontres approximativement aux deux semaines. Marie-Claude Chénier, enseignante en Philosophie, et moi-même avons siégé à ce comité comme représentantes du personnel enseignant. Tout au long de l'année, les membres ont discuté des statistiques et des informations sur la réussite et la diplomation de nos étudiantes et étudiants. L'arrivée l'année passée de Mme Linda Viel, directrice adjointe au Service à l'enseignement et aide à la réussite, a amené un vent de renouveau au comité, qui a eu comme objectif cette année d'analyser toutes les informations apportées et les présentations faites afin d'assurer leur pertinence. À la suite de cette analyse, il y aura un élagage d'informations et de présentations qui sera mis en place pour l'année prochaine. Pourquoi présenter des informations à propos desquelles le comité ne peut poser des questions ou suggérer des améliorations?

Un des dossiers importants qui a été traité par le comité fut la récupération de cours échoué qui est expliquée dans l'*Annexe C015* du *Régime budgétaire et financier des cégeps*. Selon la direction des Services éducatifs, la récupération de cours échoué serait une mesure exceptionnelle qui s'adresse à une étudiante ou un étudiant devant surmonter un nombre limité d'échecs durant son cheminement scolaire. La direction des

Services éducatifs a présenté un document de travail qui propose un cadre d'application de l'*Annexe C015*. Tel que décrit dans le document proposé, « la récupération de cours échoué se veut une démarche d'apprentissage autonome de la part de l'élève ». En comparant les deux documents, on constate que l'*Annexe C015* mentionne « offrir une partie de cours », tandis que le document de travail présenté par la Direction énonce un plan de formation et d'apprentissage autonome. Lors des discussions qui ont entouré la lecture de ce document, plusieurs questionnements ont surgi, tel celui-ci : est-ce que l'élève est capable, de façon autonome et dans un court délai, de récupérer une partie de son cours échoué? La réponse à cette question, qui fait appel au jugement professionnel des profs, sera de première importance. Les membres du CARD ont affirmé de manière unanime que le prof aurait le dernier mot pour décider si l'élève aura accès à la démarche de récupération de cours échoué. Donc, si le prof juge que la partie non maitrisée du cours est trop importante, l'élève devra reprendre le cours en entier. De plus, les membres du SEECR ont fait part de leur inquiétude concernant cette mesure, notamment en ce qui concerne son application, mais aussi quant à l'esprit ou la nécessité d'une telle mesure qui s'ajouterait à un ensemble déjà très vaste de procédures de recours : révision de notes, examen de reprise, incomplet temporaire. Afin de faire avancer ce dossier de façon efficace, un sous-comité du CARD a été formé, et les travaux vont bon train. Un nouveau document plus clair et plus complet sera bientôt prêt. Par ailleurs, cette question a aussi été traitée en Comité des relations de travail, puisque cette démarche ne fait pas partie de la tâche d'enseignement selon la convention collective en vigueur.

Le Programme d'insertion, de développement professionnel et d'évaluation du personnel enseignant (PIDPE)

Pour comprendre ce dossier, voici quelques faits saillants de l'année passée. Au trimestre d'hiver 2013, une membre du Comité de coordination syndicale, Jocelynn Meadows, et deux autres membres du SEECR, Marie-Claude Chénier et Hélène Rhéaume, ont été mandatées par l'Assemblée générale pour siéger au Comité d'élaboration du nouveau PIDPE du Cégep de Rimouski. Les deux adjoints du Service de la qualité de l'enseignement et des programmes, Marie-Michelle Doiron et Dany April, et la directrice des Services éducatifs, Françoise Roy, représentent la partie patronale à ce comité. Le comité a produit un tableau synthèse provisoire (document de travail) qui trace les grandes lignes de ce nouveau programme. Il y a plusieurs enjeux à surveiller (voir rapport annuel du SEECR 2012-2013). Le comité a aussi amorcé le travail d'élaboration d'un profil de compétences du personnel enseignant du collégial.

Cette année, le SEECR a déposé à deux reprises une demande de dégagement pour les enseignantes au comité afin de poursuivre des travaux de ce nouveau programme. Les deux fois, notre demande a été refusée. Il faut croire que la Direction souhaite avancer toute seule. Cependant, elle a quand même convoqué quelques rencontres du comité pour finaliser le profil de compétences. Il ne restait qu'un texte d'introduction et de mise en contexte à rédiger pour que ce document aille en grande consultation. Il se peut que le changement de direction des Services éducatifs ait ralenti ce processus. La consultation aura lieu sans doute l'année prochaine et sera un moment crucial puisque les actions futures et les outils à développer pour le PIDPE seront basés sur ce profil de compétences du personnel enseignant du collégial.

Le renouvellement de la banque des cours complémentaires

Le renouvellement de la banque des cours complémentaires a suivi son cours comme planifié. Au cours du trimestre d'automne, le sondage destiné aux étudiantes et aux étudiants a été construit et envoyé par Omnivox. Il contenait les descriptions des cours que les programmes désirent offrir, les anciens cours comme les

nouveaux. Pour tous les cours, il avait fallu remettre une description le 22 mars 2013. Par la suite, la banque de cours complémentaires a été créée.

Durant le trimestre d'hiver 2014, le Comité des cours complémentaires s'est réuni à quelques reprises. Jocelynn Meadows et Doris Dumas, enseignante en éducation physique, ont été nommées par l'Assemblée générale pour représenter les membres du SEECR. Après discussions, le comité a fait le choix des cours complémentaires qui seront offerts pour l'année 2014-2015. Le choix a été basé sur les principes et orientations pour l'attribution des cours complémentaires qui sont en vigueur à ce moment. La confirmation de l'attribution des cours complémentaires aux différents programmes et départements a été faite au cours du mois de février. Le dépôt des plans-cadres pour ces cours devra se faire avant la fin du trimestre.

Pendant ce processus, des questionnements sont survenus concernant le cours complémentaire *Un gars, une fille*. Ce cours est une initiative du Comité de la condition des femmes du SEECR, et son enseignement sera partagé par trois départements, c'est-à-dire Philosophie, Français et Techniques de travail social. Quel est le coût réel de ce cours pour la masse salariale? À quel ensemble appartient-il? À la suite des réponses à ces questionnements, le SEECR et le Comité des cours complémentaires seront en mesure de prendre une décision éclairée.

Le calendrier scolaire

Le Comité du calendrier scolaire s'est réuni le 21 novembre 2013 dans le but d'entreprendre les travaux de fabrication du calendrier scolaire 2014 -2015. À cette première rencontre, la Direction a fait connaitre son désir d'ajouter un nouveau principe pour la fabrication du calendrier scolaire. Il s'agissait d'un ajout d'une journée consacrée aux présentations publiques des épreuves synthèses de programme. Cette journée aurait été ajoutée à la fin de chaque trimestre d'hiver. Cependant, comme toute modification aux principes de fabrication du calendrier doit passer par la Commission des études, la première rencontre a été ajournée pour permettre à cette demande de faire son cheminement aux instances de consultation. La demande a été déposée à la Commission des études du 3 décembre 2013. Du côté syndical, ce dossier a été étudié au Conseil syndical du 3 décembre et à l'Assemblée générale du 10 décembre. Plusieurs membres présents à ces rencontres ont exprimé des réserves à l'ajout de cette journée. L'Assemblée s'est donc positionnée contre cet ajout. Une lettre expliquant notre position a été transmise à la direction des Services éducatifs, et des discussions ont eu lieu. Face à une opposition évidente des enseignantes et enseignants, la Direction a décidé à la Commission des études du 7 janvier 2014 de retirer cette demande pour la fabrication du calendrier scolaire.

La Commission des études (CE)

Il y a eu 16 assemblées de la Commission des études pendant l'année scolaire 2013-2014. Jean-Nicholas Audet, Dave Gagnon, Luc Jobin, Richard Lafond, Mathieu Levesque, Jean Simard et Colette Trickey représentaient le SEECR. De plus, Jean-Marc Bélanger s'ajoutait au groupe lors des réunions du Comité des affaires pédagogiques. Les discussions ont été très stimulantes, et ces personnes défendaient la position syndicale avec rigueur et conviction.

L'année passée, le plus gros dossier de la Commission des études a été traité en sous-comité. Il s'agissait du processus d'élaboration d'une AEC dans un contexte de parcours de continuité avec un DEC. Cette année, ce dossier a été mis en attente, évidemment, il n'était plus une priorité. La seule et unique activité en lien avec ce dossier a eu lieu le 29 octobre 2013 quand Françoise Roy, directrice des Services éducatifs, et Lyne Beaulieu, directrice adjointe de la Formation continue, ont rencontré les enseignantes et les enseignants afin de faire connaitre leur vision par rapport à ce dossier et de répondre à leurs questions. Certains termes et certaines définitions ont soulevé des questions et des inquiétudes. Les

enseignantes et les enseignants voulaient savoir ce que « portion importante de la fonction de travail » voulait dire. Elles et ils souhaitaient que soit défini un nombre minimum de compétences à partir duquel les départements seraient inclus dans le processus d'élaboration d'une AEC. Pour la Direction, cela semblait impossible en raison de la nature de la fonction de travail qui est différente d'une situation à l'autre.

De plus, les enseignantes et les enseignants s'interrogeaient sur la manière dont se ferait l'arrimage entre AEC et DEC, tel que proposé dans le document de travail de l'hiver passé puisque, entre autres, cet arrimage suppose un aménagement de la grille de cours. Même si Françoise Roy a assuré à plusieurs reprises que rien de cela ne se ferait sans que les départements concernés par les projets d'AEC ne soient consultés, l'inquiétude était palpable. On peut se demander si cette réunion a rejoint les attentes des uns et des autres. Françoise Roy et Lyne Beaulieu ont-elles réussi à convaincre les enseignantes et les enseignants de leur volonté de les consulter et de travailler avec eux? Ces derniers ont-ils eu l'impression d'avoir réussi à les convaincre du bien-fondé de leurs inquiétudes? Cette rencontre a tout de même permis d'apporter certaines précisions et de faire ressortir des points qui permettront d'orienter les travaux du comité sur ce dossier. Les représentants du SEECR attendent toujours une rencontre pour finaliser le document et terminer leur mandat.

Cette année, un autre sous-comité a été formé. Il s'agit d'un comité qui travaille sur deux dossiers, le Règlement sur le copiage, la falsification, la fraude et le plagiat (règlement 06-04.22 du *Cahier de gestion du Cégep de Rimouski*) et la procédure de recours des étudiantes et des étudiants (F.04). Jean-Nicholas Audet, enseignant en philosophie, représentait les membres du SEECR. Il faut que notre réalité soit reflétée dans nos politiques, règlements et procédures et que ces derniers soient respectés par tout le personnel du collège. Le travail n'est qu'amorcé et se poursuivra l'année prochaine.

La mise à jour de la PIRAC

Au trimestre d'automne, beaucoup de temps et d'énergie ont été consacrés à la révision de la PIRAC (*Politique institutionnelle de la reconnaissance et des acquis de compétence*) afin de s'assurer que la version finale prenne en compte le rôle des départements et des programmes du secteur régulier dans cette démarche. Une grande consultation a eu lieu en septembre et octobre. Plusieurs départements et programmes ont transmis leurs commentaires au SEECR et à la direction des Services éducatifs. Deux comités syndicaux, le Comité des affaires pédagogiques et le Comité des relations de travail, ont aussi soumis des suggestions de modifications. Beaucoup d'éléments soulevés par les départements et les programmes ont été intégrés dans la nouvelle version. D'autres modifications ont été faites à la suite des commentaires émis par les membres de la Commission des études. De plus, Jeanne Marquis et Jocelynn Meadows, du Comité de coordination syndicale du SEECR, ont rencontré la directrice des Services éducatifs, Madame Roy, à deux reprises au sujet de ce dossier. Le travail de collaboration accompli au fil de cette démarche de révision de la PIRAC est un exemple éloquent pour l'avenir. Tous les acteurs ont eu la chance de s'exprimer au sujet de la nouvelle PIRAC. La communication entre les personnes s'est faite de façon ouverte et respectueuse. Les membres de la Commission des études ont donné un avis favorable à la nouvelle PIRAC, et cette dernière a été adoptée au Conseil d'administration du 26 novembre. Maintenant, il faut revoir l'entente locale que le SEECR a négociée en 2009 afin de vérifier l'adéquation entre celle-ci et les nouvelles règles du ministère. Cependant, il est à noter que de nombreux éléments de cette entente ont été intégrés dans la nouvelle politique. Toutefois, il faudra rester vigilant afin de s'assurer que la démarche de la reconnaissance des acquis et des compétences respecte la nouvelle politique.

L'autoévaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois

À la fin du trimestre d'hiver 2013, Françoise Roy, directrice des Services éducatifs, a annoncé au Comité de coordination syndicale du SEECR que le Collège de Rimouski allait entreprendre une autoévaluation de l'efficacité de ses mécanismes d'assurance qualité pendant l'année scolaire 2013-2014. Cette démarche découle d'une demande de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CÉEC). Madame Roy nous a transmis un document d'information de la CÉEC qui explique le processus d'évaluation à mettre en place pour répondre aux exigences de cet organisme.

En somme, le Collège doit examiner l'efficacité des mécanismes qui veillent à assurer la qualité des programmes d'études, de l'évaluation des apprentissages, de la planification stratégique du collège et de la planification liée à la réussite. Après la cueillette de données et leur analyse, le Collège doit rédiger un rapport d'environ 25 pages et le déposer à la CÉEC au plus tard le 15 septembre 2014. Un comité consultatif a été mis sur pied pour veiller à ce que le point de vue de l'ensemble des acteurs dans les différentes composantes du Collège de Rimouski soit connu. Son rôle est de superviser la démarche, de proposer les ajustements nécessaires et de valider les données. Jocelynn Meadows, responsable des affaires pédagogiques du SEECR, siège à ce comité. Une première réunion a eu lieu le 6 septembre 2013. Lors de cette rencontre, Jean-Pierre Villeneuve, directeur général du Collège, a précisé que cette démarche était une prise de photos de nos mécanismes actuels. Il a insisté sur le fait que le Collège veut que cette démarche soit utile à une amélioration constante. Plusieurs autres réunions ont eu lieu pendant l'année scolaire, et les travaux ont respecté généralement l'échéancier prévu. Les résultats de l'analyse des données seront connus très bientôt. Ce dossier nous invite à la vigilance afin de nous assurer que les améliorations recommandées dans ce rapport n'alourdissent pas la tâche des enseignantes et des enseignants. Par conséquent, nous devons le suivre de près.

Autres dossiers

Nous sommes heureux d'avoir eu la confirmation que le DEC en soins infirmiers conserve son caractère qualifiant. Nous avons aussi eu la joie d'apprendre que le Cégep de Rimouski a obtenu l'autorisation d'offrir le programme de danse, il devrait démarrer au trimestre d'automne 2015.

Remerciements

Mon départ du Cégep de Rimouski en avril s'est fait très rapidement, et je n'ai pas eu le temps de dire à tous les membres du SEECR un immense merci pour la confiance témoignée à mon égard. Ce fut un honneur de vous représenter au sein de différents comités. Je n'ai que des éloges pour mes collègues que j'ai côtoyés pendant mes trois ans au Comité de coordination syndicale du SEECR. Ce sont des personnes passionnées, articulées, engagées et dévouées à l'éducation des jeunes. J'ai appris beaucoup de mon expérience et je crois avoir contribué à l'avancement de plusieurs dossiers. Je passe le flambeau à la prochaine personne responsable des affaires pédagogiques en espérant qu'elle tire autant de satisfaction de son rôle que moi.

Je voudrais remercier les membres du Comité de coordination syndicale pour leurs précieux commentaires et pour leur soutien dans tous les dossiers traités cette année. Je tiens à souligner le travail hors pair de Louiselle Rioux. Sa disponibilité et son efficacité m'ont grandement aidée dans mon rôle de responsable des affaires pédagogiques. Finalement, j'aimerais remercier tous les membres du SEECR qui siégeaient aux différents comités pédagogiques. Sans eux, il aurait été difficile de représenter la position du SEECR.

Recommandations

Que le SEECR revendique auprès de la Direction du dégagement afin de poursuivre les travaux d'élaboration du nouveau programme d'insertion, de développement professionnel et d'évaluation du personnel enseignant, qui ont débuté au trimestre d'hiver 2013.

Que le SEECR poursuive les travaux concernant le processus d'élaboration des AEC dans un contexte de parcours de continuité avec un DEC afin de clarifier le rôle et les responsabilités des programmes et des départements de la formation régulière dans ce processus.

Que le Comité des cours complémentaires conjointement avec le Comité des relations de travail obtienne les informations nécessaires afin de clarifier la situation concernant le cours complémentaire *Un gars, une fille*.

Que le représentant du SEECR qui siège au sous-comité de la Commission des études continue le travail concernant les dossiers du Règlement sur le copiage, la falsification, la fraude et le plagiat (règlement 06-04.22 cahier de gestion) et de la procédure de recours des étudiantes et des étudiants (F.04 cahier de gestion).

Que le Comité de coordination syndicale réfléchisse sur le transfert de la responsabilité du dossier du calendrier scolaire de la personne responsable des affaires pédagogiques à la personne responsable de l'application de la convention collective puisque les revendications syndicales concernant le calendrier scolaire sont liées aux relations de travail et ne sont pas d'ordre pédagogique.

Mathieu Levesque

Mon mandat en remplacement de Jocelynn Meadows aura été bien court. Au moment de rédiger ce rapport, au début de mai, trois semaines se sont écoulées depuis mon entrée en poste, je n'aurai donc pas beaucoup d'éléments nouveaux à ajouter au rapport déjà rédigé par ma prédecesseure.

Le CARD

Durant ce remplacement, j'aurai pris part à deux réunions du Comité d'aide à la réussite et à la diplomation, où l'on a étudié diverses statistiques de réussite du Collège.

Il se sera aussi tenu au moins deux des réunions du sous-comité portant sur la procédure de *Récupération de cours échoué* (*Annexe C015*). Des discussions parfois animées auront quand même permis de relayer les inquiétudes des membres face à cette procédure et de reformuler certaines clauses de façon plus acceptable. Une dernière rencontre sur le sujet se tiendra possiblement d'ici la fin du trimestre.

La Commission des études

Rien de bien particulier à signaler du côté de la Commission des études en ce moment. Deux à trois assemblées restent à venir.

Il peut malgré tout être intéressant de signaler que, durant l'assemblée du 29 avril 2014, après un questionnement du responsable des affaires pédagogiques à propos de l'omniprésence d'informations, de formations et de colloques concernant la formation à distance, les réponses obtenues démontrent que, pour la Direction, ce type de formation peut éventuellement être une façon de conserver des programmes ouverts, que ce soit par l'association avec d'autres cégeps (programmes conjoints) ou tout simplement en rejoignant une plus grande « clientèle étudiante ». Les conclusions du *Rapport d'étape du chantier sur l'offre de formation collégiale* (souvent appelé *Rapport Demers*) tendent également à croire que la pression sur les enseignantes et les enseignants pour offrir ce type de formation n'ira qu'en

grandissant (p. 76 du rapport). Il sera donc nécessaire de rester vigilants sur ce sujet à l'avenir.

Également, le processus d'élaboration d'AEC en parcours de continuité avec les DEC du régulier semble avoir été mis en veilleuse pour l'instant, il faudra éventuellement questionner la Direction sur ses intentions à ce sujet.

L'autoévaluation de l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois

Une réunion du comité de consultation élargi sur le dossier de l'autoévaluation (aussi connu sous le nom de CEEC) a eu lieu depuis mon entrée en fonction. On nous y a exposé la mise en forme probable du rapport, et on nous a indiqué qu'une version préliminaire du dit rapport serait déposée au mois de juin.

Formation FADIO

Dans le cadre du programme FADIO (formation à distance de la Table interordres), Patricia Posadas et moi-même avons pris part à une formation sur les outils de formation à distance en mode synchrone. Cette formation nous a permis de voir que ce mode d'enseignement nécessitera, s'il est appliqué, un lourd travail de réaménagement des cours enseignés; qu'il est loin d'être facile de garder une « classe » motivée et à l'écoute avec ces outils; et que plusieurs moyens plutôt nuisibles, puisque très couteux en terme de temps, au déroulement du cours doivent être utilisés pour justement maintenir l'écoute et la motivation des étudiantes et étudiants.

Il peut être intéressant ici de relire le paragraphe sur la Commission des études ci-dessus et de rappeler qu'il sera certainement important, dans le futur, de suivre le dossier de la formation à distance de très près.

Recommandations

Que les représentantes et les représentants du SEECR poursuivent les travaux sur le processus de *Récupération de cours échoué* (*Annexe C015*) pour s'assurer qu'il soit acceptable pour les enseignantes et les enseignants.

Que les représentantes et les représentants du SEECR demeurent vigilants en ce qui concerne les travaux de la CEEC.

Remerciements

Bien que mon passage au Comité de coordination syndicale ait été plutôt bref, je tiens à remercier l'ensemble des gens qui y siègent pour leur bon accueil et leur accompagnement précieux au début de mon mandat. Je me dois aussi de remercier toute l'équipe du Comité des affaires pédagogique, ainsi que les représentantes et représentants du SEECR à la Commission des études : Jean-Nicholas Audet, Jean-Marc Bélanger, Marie-Claude Chénier, Dave Gagnon, Luc Jobin, Richard Lafond, Jean Simard, Colette Trickey. Je remercie également Jean-Nicholas Audet pour son travail au Comité sur la procédure de recours des étudiants et le règlement sur le plagiat et Marie-Claude Chénier pour sa participation aux travaux du CARD et particulièrement pour sa participation très appréciée au sous-comité du CARD sur la procédure de *Récupération de cours échoué*.

APPLICATION DE LA CONVENTION COLLECTIVE

Malcolm Webb, responsable au trimestre d'automne 2013

Rémy Bélanger de Beauport, responsable au trimestre d'hiver 2014

Malcom Webb

Parler de l'application de la convention collective, c'est surtout reconnaitre l'appui et le support de plusieurs personnes ainsi que d'un travail d'équipe colossal. Sans le soutien, les conseils, et l'expérience des autres, ce serait un travail impossible à accomplir. J'aimerais souligner l'appui des autres membres du SEECR qui, par leur passion et leur professionnalisme, nous représentent au-delà de leurs mandats. Les membres du CRT (Comité des relations de travail) sont d'une aide inestimable par l'étendue de leurs connaissances. Finalement, qui parle du SEECR, doit bien sûr souligner le travail de Louiselle Rioux, l'âme et le souvenir de notre syndicat, qui a su par sa sagesse et sa bonne humeur alléger des situations possiblement difficiles.

Voici donc un bilan de l'automne 2013.

Demandes des membres

Une partie du travail consiste à répondre aux demandes des membres à propos de diverses vérifications, de défense de leurs droits ou d'information. J'invite donc les membres à continuer de s'informer pour toute question et pour toute validation d'information reçue de la Direction, car l'interprétation de la convention collective et des droits peut parfois être matière à discussion. Je rappelle de plus que lors d'une rencontre convoquée par la Direction, il est conseillé de toujours se faire accompagner soit par la personne responsable en poste soit par un autre membre. Le début du trimestre a été très chargé en demandes en lien avec l'absence de Carole Lavoie de l'organisation scolaire et registrariat. Merci pour vos questions et votre patience.

Griefs et arbitrage

Il n'y a pas eu de nouveaux griefs ou d'arbitrages à l'automne 2013.

Assurance collective

En janvier 2013, le coût de nos assurances a été augmenté d'environ 11 %. En janvier 2014, nos assurances ont encore augmenté d'à peu près 8 %. L'inflation et l'accroissement de l'utilisation sont les principaux éléments qui expliquent les augmentations de cette année.

Sport-études

Nous avons suivi de près la situation des étudiants en sports-études et leur intégration ou non dans les cours.

Négociation

Nous avons entamé le processus de consultation auprès de nos membres pour bien préparer les prochaines négociations en vue du renouvellement de notre convention collective.

Remerciements

Je tiens à remercier pour commencer toutes les anciennes et tous les anciens responsables de l'application de la convention collective pour leur patience devant mes multiples questions. En second lieu, un énorme merci à l'équipe de la RCS (rencontre entre le collège et le syndicat) composée de notre coordonnatrice, Jeanne Marquis, de Catherine Babin, de Marie-Claude Chénier et de Philippe Beaulac, ainsi qu'à l'équipe du Comité des relations de travail composée de Julie Lefebvre et d'Alain Dion. Pour finir, nous ne pouvons jamais le dire assez souvent, merci à Louiselle Rioux pour ses conseils et ses connaissances.

Rémy Bélanger de Beauport

Notre convention collective ne contient malheureusement pas de clause spéciale qui permettrait d'en maitriser tout le contenu d'un coup. Au-delà des articles et des alinéas, on sent que les valeurs de solidarité, d'autonomie, d'égalité, d'intégrité et de dignité humaine ont guidé l'écriture de ce document et continuent d'en orienter la lecture. Il ne faudrait pas perdre de vue ces objectifs communs, qui, comme je l'ai souligné lors de ma réélection à l'assemblée générale du 29 avril 2014, constituent pour moi le cœur et le moteur de mon implication nouvelle au Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep de Rimouski.

Au texte de la convention s'ajoutent les chiffres : les calculs d'ancienneté, d'échelle salariale, de charge individuelle (CI), de pourcentage de tâche, d'équivalent temps complet (ETC), de nombre d'années, semaines, jours ou heures avant ou après tel ou tel évènement s'intègrent avec rigueur au tableau des valeurs syndicales. Viennent ensuite les ententes, ces documents qui modifient ou apportent un éclairage local particulier sur certains éléments de la convention. Voilà tout ce que j'apprends ces jours-ci, alors que des discussions importantes auront lieu l'année prochaine lors de la négociation de la nouvelle convention collective, avec les surprises et réticences que pourrait nous réserver le nouveau gouvernement libéral majoritaire élu le 7 avril 2014.

Avant de poursuivre avec ce bilan 2013-2014, j'aimerais souligner l'appui incroyable que m'ont apporté les membres du CCS (Comité de coordination syndicale) et du CRT (Comité des relations de travail) avec qui j'ai appris, échangé et sans qui bien des dossiers nous auraient passés sous le nez! Jeanne Marquis, coordonnatrice du CCS, en particulier, a pris le temps de répondre à mes nombreuses questions et m'a aidé dans à peu près tous les dossiers. Louiselle Rioux, notre technicienne, m'a également épaulé et transmis un peu de sa grande expérience syndicale.

Ressources 2013-2014

Les ressources à l'enseignement (volet 1) ont été assez stables au cours de l'année. Le total des ressources a cependant augmenté lors des prévisions en février 2014 par l'ajout de 3,568 ETC dans le surplus des années précédentes. Ce surplus provient des ressources pour les petites cohortes du trimestre précédent (annexe S026) qui n'avaient pas été prises en compte dans un premier temps puisque reçu après la distribution des tâches.

Demandes des membres

Comme enseignantes et enseignants, nos droits, responsabilités et engagements forment la toile de fond sur laquelle repose notre travail au quotidien. Il faut toutefois un peu de pratique avant de réussir à bien naviguer dans le texte de notre convention collective, qui encadre notre pratique et décrit bien nos droits. Si ce texte a le mérite d'être clair et précis — du moins, jusqu'à ce qu'une situation exceptionnelle passe entre ses lignes ou qu'on assiste à notre première réunion du CIFAC (Comité d'interprétation et de formation à l'application de la convention collective) —, il se présente néanmoins à nous dans un langage que nous n'avons parfois pas l'habitude de côtoyer. Après quatre mois en poste comme responsable de l'application de la convention collective, je commence à être plus efficace lorsque vient le temps d'informer mes collègues.

Je rappelle que lors d'une rencontre convoquée par la Direction, nous suggérons de toujours se faire accompagner de la personne responsable de l'application de la convention collective ou d'une personne de votre choix. Il me fera plaisir d'y aller avec vous.

Griefs et arbitrages

Un nouveau grief a été déposé cette année. Notre interprétation des clauses 6-4.04 et 6-4.05 concernant les modalités d'ajustement au PIB du traitement de l'enseignante ou l'enseignant à temps plein ou à temps partiel diffère de celle du Conseil du trésor. Plusieurs syndicats, y compris ceux d'autres cégeps de la FEC (Fédération des enseignantes et enseignants de cégeps) ont déposé des griefs semblables.

Ajout de ressources en 2014-2015 : les préparations nombreuses (HP × 1,9)

Les négociations de la convention collective 2010-2015 ont permis l'ajout de nouvelles ressources au niveau des préparations nombreuses. La discipline Musique avait toutefois été exclue du partage et le début du trimestre d'hiver 2014 a été marqué par des discussions entre représentants de la FEC, de la FNEEQ et du Comité national de rencontre afin de négocier l'attribution équitable de ces nouvelles ressources auprès des enseignantes et enseignants de cette discipline. L'annexe VIII-1, article 1.b), qui n'est pas appliquée à Musique, mentionne que, depuis l'année d'engagement 2011-2012, « si l'enseignante ou l'enseignant donne quatre (4) cours différents ou plus par semaine au cours d'un même trimestre », le facteur HP du calcul de sa CI (charge individuelle) est multiplié par 1,9 au lieu de 0,9 ou 1,1 unité multipliant respectivement les facteurs HP des enseignants et enseignantes donnant moins de trois cours ou moins de quatre cours par semaine. Si, rapidement, partie patronale et parties syndicales ont décidé de pallier à cette situation inéquitable en accordant 6 ETC à la discipline Musique, les discussions qui ont suivi ont porté sur la source de ces ressources.

Après plusieurs discussions auxquelles le SEECR a participé, il a été proposé par la FEC que les 6 ETC redistribués à la discipline Musique soient récupérés à même l'ensemble du réseau parmi le financement accordé aux préparations nombreuses et à l'encadrement de la façon suivante : 3 ETC récupérées dans les ressources pour les PES (périodes-étudiants-semaine, pour l'encadrement d'un grand nombre d'étudiants et d'étudiantes) au prorata du financement de chaque cégep et 3 ETC récupérés parmi les ressources pour les préparations nombreuses des cégeps recevant 80 ETC et plus de financement total. Tout d'abord en accord avec cette solution, la FNEEQ a effectué une volte-face à la table de négociations, si bien que la décision finale a été celle du patronat : 6 ETC seront récupérés dans les ressources dédiées aux préparations nombreuses dans les cégeps de 100 ETC et plus en financement total. Le Cégep de Rimouski fait partie de ceux-ci.

Nous recevrons donc bel et bien du financement supplémentaire pour les préparations nombreuses l'année prochaine, mais moins que ce qui était prévu au Cégep de Rimouski. À titre de

comparaison, les ressources passent de 3,24 ETC en 2013-2014 à 2,87 ETC pour 2014-2015, une différence de 0,37 ETC. S'il est juste que nos collègues de la discipline Musique reçoivent leur part du financement, il est toutefois dommage que la solution présentée par la FEC — moins coûteuse pour le Cégep de Rimouski — n'ait pas été préférée.

Rappelons enfin que les enseignantes et enseignants du programme Jazz-Pop au Cégep de Rimouski ne sont pas visés par les changements mentionnés : le Conservatoire de musique suit la convention collective du SPEQ (Syndicat des professeurs de l'État du Québec).

Ajout de ressources en 2014-2015 : PES (PES × 0,05)

La convention collective 2010-2015 garantit une augmentation graduelle des ressources pour l'encadrement et l'évaluation d'un grand nombre d'étudiantes et d'étudiants. La valeur des PES (périodes-étudiants-semaine) est prise en considération pour le calcul de la CI de la façon suivante : si j'enseigne trois cours de 5 h par semaine et que chacun de mes groupes a 36 étudiantes et étudiants, le résultat est : 36 × 5 + 36 × 5 + 36 × 5 = 540. Si le résultat est supérieur à un certain plafond, on multiplie l'excédent par un facteur de 0,08 avant de l'additionner aux autres éléments qui constituent la CI ; pour la partie inférieure au plafond, le facteur est de 0,04 dans tous les cas.

Ce sont au total 203 ETC qui seront versés aux Cégeps dans l'ensemble du réseau en 2014-2015 pour les PES nombreuses. Localement, ce financement est passé de 1,120 ETC en 2013-2014 à 1,840 ETC en 2014-2015.

Le plafond au-dessus duquel on parle de PES nombreuses était de 490 lors des négociations qui ont mené à l'écriture de la convention 2010-2015. Il passe à 415 l'année prochaine, c'est donc dire que plus d'enseignants et d'enseignantes pourront en profiter. Il faut toutefois se rappeler que, comme ces ressources sont fixes, un plus grand nombre de personnes qui en bénéficient signifie un peu moins de ressources pour chacun.

Coordination de stages : la suite de l'entente 2013-2014

Un projet pilote a été entériné en assemblée générale pour l'année 2013-2014, modifiant la répartition des ressources. À la suite de cette entente, 10 % des ressources de coordination ont été alloués à cinq disciplines particulières pour les soutenir dans leur trop lourde tâche de coordination de stages. Le projet pilote devait conduire à une réorganisation du travail administratif lié aux stages et au dépôt d'un bilan en mars 2014 par la direction des Services éducatifs, question de mesurer l'impact que l'utilisation de ces ressources a pu avoir sur la tâche de nos collègues à la coordination de stages dans ces cinq disciplines. Au moment d'écrire ces lignes, ce bilan non déposé a été réclamé une nouvelle fois par l'assemblée générale.

Une allocation correspondant à 10 % des ressources de coordination sera allouée aux cinq disciplines pour une deuxième année en 2014-2015. La moitié de ce 1,450 ETC provient des ressources de coordination alors que le reste vient des surplus de l'année précédente. L'Assemblée générale a demandé à la Direction des Services éducatifs un bilan écrit à mi-parcours pour novembre 2014 ainsi qu'un bilan final en mars 2015.

L'entente que nous signerons sous peu demandera également que soit revu le tableau de répartition des ressources pour la coordination de stages et d'ateliers (2,7 ETC).

Entente sur la tâche au Cégep de Rimouski

Lors de l'assemblée générale du 29 avril 2014, nous avons voté un projet de répartition qui a été accepté par la Direction. La négociation de l'entente sur la tâche a été perturbée cette année par l'absence inopinée d'une membre de la Direction. Avec aussi peu de temps pour discuter

entre le premier dépôt patronal et la date à laquelle les ressources sont envoyées aux départements, nous pouvons être satisfaits du processus de négociation réalisé en peu de rencontres. L'ouverture de Mme Claire Malenfant, qui a bien compris et accepté plusieurs de nos arguments, a contribué à la bonne tenue de ces pourparlers.

La Direction a proposé de prendre une partie des surplus de cette année afin d'ajouter 0,725 ETC au tableau de répartition et de l'allouer aux cinq disciplines. Nous avons à notre tour proposé de retourner 5 % des ressources de coordination à l'enseignement et de réserver un autre 5 % pour les cinq disciplines. Ces dernières reçoivent ainsi 1,451 ETC pour la coordination alors que 187,538 ETC seront répartis pour l'enseignement. Le pourcentage de répartition passe donc à 94,878 %.

L'entente devrait être signée au cours du mois de mai, lorsque nous aurons en main les textes mis à jour accompagnant le tableau des ressources et le document relatif à l'entente concernant les ressources allouées à la coordination de stages et la deuxième année du projet pilote.

Entente sur la tâche au CMÉC

Au moment d'écrire ces lignes, une première ébauche d'entente a été soumise à nos collègues du CMÉC (Centre matapédien d'études collégiales à Amqui). Le nombre d'enseignantes et d'enseignants mis en disponibilité (MED) constitue un des enjeux importants de leur négociation. La question du partage de coordination — et donc de ressources — entre le personnel enseignant du Cégep de Rimouski et du Cégep de Matane du CMÉC fera également partie des discussions.

Entente sur les vacances

L'entente sur les vacances, tant au Cégep de Rimouski qu'au CMÉC, a été acceptée d'emblée. Elle respecte en tous points les critères élaborés dans le passé.

Formation à distance

Même si elle soulève bien des interrogations, la formation à distance (FAD) est déjà en place dans plusieurs cégeps et suscite l'enthousiasme des uns et le scepticisme des autres. Un sous-comité du CIFAC s'est penché sur les problèmes à ce sujet et a déposé un rapport en février 2014. L'objectif est d'arriver à une entente avant la fin de la présente convention. Nous suivrons le dossier avec intérêt.

Vers les négociations et le renouvellement de la convention collective

L'Assemblée générale aura été consultée deux fois au cours de l'année 2013-2014 au sujet des orientations sectorielles que nous voulons donner à nos représentantes et représentants de la FEC-CSQ à la table de négociations de la prochaine convention collective. À l'automne, il y a aussi eu une consultation sur les orientations intersectorielles. À en juger par notre expérience cette année avec la question des HP et la discipline Musique — un dossier relativement petit si on le compare à l'ensemble des revendications de la prochaine convention —, il risque d'y avoir quelques moments au cours de l'année 2014-2015 où le Comité de coordination syndicale devra mettre les bouchées doubles pour bien étudier les dossiers et répondre rapidement à nos représentantes et représentants.

Remerciements

Je tiens à remercier chaleureusement l'équipe de la RCS, composée de la coordonnatrice du Comité de coordination syndicale, Jeanne Marquis, de Philippe Beaulac, de Catherine Babin et de Marie-Claude Chénier ainsi que les autres membres de l'équipe du CRT, composée d'Alain Dion et de Julie Lefebvre, pour leurs idées, leur soutien et leur grande disponibilité. Un grand merci à Louiselle Rioux pour sa collaboration et sa disponibilité de tous les instants. Je remercie enfin Malcolm Webb, responsable de l'application collective à l'automne 2013 ainsi que toute l'équipe sortante du Comité de coordination syndicale. Vos qualités humaines continueront de m'inspirer l'année prochaine.

Recommandations

Que le Comité des relations de travail se penche sur le dossier de la formation à distance.

Que le Comité des relations de travail veille à la mise en place d'un comité de travail qui mènera à l'analyse complète et objective de l'attribution des ressources au volet 2, stages et ateliers (2,7 ETC), en plus d'apporter un soutien aux cinq disciplines visées par l'entente actuelle.

Que le Comité des relations de travail s'assure que les bilans de mars 2014, novembre 2014 et mars 2015 des cinq disciplines visées par l'allocation particulière de coordination de stages et d'ateliers soient déposés par la Direction.

Que le SEECR négocie à nouveau une entente locale concernant les conditions de travail pour l'application de la nouvelle *Politique institutionnelle de la reconnaissance des acquis et des compétences* adoptée à l'automne 2013

FINANCES

Éric Avon, responsable

Bilan de mandat

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas. Voici ce qui me vient en tête lorsque je pense à ma deuxième année de mandat au SEECR. L'an dernier en aura été une de stabilité tandis que cette année en a été une de changements et de rebondissements, que ce soit au niveau du Comité de coordination syndicale, des comités sous ma supervision ou des dossiers « surprises » que nous avons eu à analyser.

État des finances

Alors que nous avions adopté un budget prévisionnel en équilibre en 2012-2013, l'année financière s'est terminée avec un surplus de 11 295 $ au 30 juin 2013. Cet excédent exceptionnel s'explique par le fait que la CSQ a fait un ajustement sur les politiques d'accueil des années précédentes. Nous avons reçu 9 165 $, mais l'entente sur la politique d'accueil est maintenant arrivée à terme, donc nous n'aurons plus droit à ces montants d'argent.

Les décisions prises antérieurement assurent au SEECR une situation financière saine. Les surplus des années antérieures ont permis des investissements qui ont généré des profits.

Fonds de défense des travailleuses et travailleurs

Les travaux se sont poursuivis afin de mettre en place des outils pour nous aider à distribuer des prestations de grève puisées à même notre fonds de grève ou notre fonds de défense.

Je tiens à remercier les membres du comité pour leur apport essentiel à ce projet, soit Mme Patricia Posadas et MM. Claude Gaudreau, Alain Dion ainsi que Mathieu Levesque.

Vérification interne

Une vérification comptable des livres a été effectuée par Mmes Isabelle Vézina, Laurianne Roussel et Catherine Babin pour juin 2013 à mars 2014. Le tout était conforme aux politiques du SEECR.

Services de la firme comptable

Nous avons fait appel à une nouvelle firme comptable, Les services comptables Courcelles. Cette firme comptabilise nos revenus et nos dépenses et produit nos états financiers annuels. Ce travail facilite grandement celui du responsable des finances.

Comité des affaires financières

Une rencontre est prévue en mai afin de clarifier certaines politiques.

Dons

Au moment d'écrire ces lignes, au premier mai, les dons pour l'année 2013-2014 s'élèvent à 1 500 $. Ils ont été remis à divers organismes communautaires de la région et aux programmes du Cégep qui avaient fait des demandes conformément à notre politique de dons.

Propositions

Que les travaux se poursuivent sur le Fonds de défense des travailleuses et travailleurs du SEECR.

Que le SEECR profite de la venue de la nouvelle firme comptable afin qu'il y ait un travail de clarification des dépenses dans chaque compte des états financiers.

PERFECTIONNEMENT

Éric Avon, responsable

Membres du Comité de perfectionnement

Pour la partie syndicale :

Barbara Hébert en Technologie forestière (sciences et techniques biologiques), Éric Avon en Techniques administratives (sciences et techniques humaines) et Philippe Beaulac en Techniques de la mécanique (sciences et techniques physiques).

Pour la partie patronale :

Dany April, directeur adjoint, au trimestre d'automne, Marie-Michelle Doiron, directrice adjointe au trimestre d'hiver, et Isabelle Breton, secrétaire administrative à la direction des Services éducatifs.

Ce comité s'est réuni à plusieurs reprises afin d'octroyer les sommes demandées et engagées en perfectionnement des membres. Comme Marie-Michelle Doiron était nouvelle au trimestre d'hiver au comité, nous en avons profité pour faire une révision de la politique dans laquelle nous avons constaté plusieurs « coquilles ». Nous avons convenu que la politique serait à revoir afin de corriger les parties « nébuleuses ».

Proposition

Que la révision de la politique de perfectionnement se poursuive afin de clarifier des points qui portent à confusion.

PRATIQUES SYNDICALES ET DROITS NOUVEAUX

Julie McDermott, responsable au trimestre d'automne 2013 et au trimestre d'hiver jusqu'au 28 février 2014

Myriam Litalien Bradley, responsable au trimestre d'hiver à compter du 3 mars 2014

Julie McDermott

Pour ma première année en tant que responsable des pratiques syndicales et des droits nouveaux, j'ai tenté de suivre les traces de mes prédecesseures en poursuivant les activités de mobilisation et d'accueil, en continuant le réseautage avec le milieu social et communautaire rimouskois et bas-laurentien, puis en suivant les dossiers d'actualité qui peuvent affecter nos droits comme travailleuses et travailleurs. Aussi, au trimestre d'automne, une grande partie du travail effectué par tous les membres du Comité de coordination syndicale touchait le débat sur la Charte des valeurs québécoises ainsi que l'amorce de la consultation en vue des négociations pour notre prochaine convention collective.

Voici plus en détail l'ensemble des activités réalisées.

Mobilisation et action syndicale

Plusieurs activités à saveur syndicale ou sociale se sont tenues cette année. Il est important de noter que plusieurs de ces activités ont eu lieu grâce à la collaboration des membres du Comité de mobilisation et du Comité de la condition des femmes.

- Un premier « 5 à 7 » a eu lieu le 24 septembre pour souligner la rentrée scolaire, pour accueillir les nouvelles et nouveaux membres, et pour souligner les permanences. À cette occasion, le nouveau *Guide d'accueil des enseignantes et enseignants de la FEC* a été présenté et distribué aux personnes présentes. Le 28 janvier a eu lieu un « 4 à 6 syndical, hivernal et amical », simplement pour se retrouver, se souhaiter bonne année et souligner le début du trimestre d'hiver.
- La *Journée mondiale des enseignantes et enseignants* (5 octobre) a été soulignée le vendredi 4 octobre par une distribution de pommes et de tracts aux entrées du cégep. De plus, une *Riposte* spéciale a été publiée avec, notamment, quelques témoignages d'étudiantes et d'étudiants sur des enseignantes et enseignants qui les ont marqués.
- *Les 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes* (6 décembre) ont été ponctués de courts textes composés par Catherine Paradis et portant sur les mythes entourant la violence et les agressions sexuelles. Ces textes ont été diffusés dans la *Dépêche*, sur les écrans dans le cégep et sur Omnivox. Pour ce qui est de la journée du 6 décembre, qui commémore la tuerie à l'École polytechnique, une activité a été organisée par le Comité de la condition des femmes du SEECR, en collaboration avec la 5e Saison, des élèves en Techniques de travail social, le personnel du Plateau de travail et le Comité de prévention et de gestion du harcèlement et de

la violence. Des kiosques se sont tenus devant la Coopsco, avec la présence de la Débrouille, du CALACS, du Centre Femmes, du Capharnaüm et de C-TA-C. Plus de 500 rubans blancs ont été distribués, et une mise en scène en mémoire des victimes de l'École polytechnique a été présentée à la cafétéria et à la Coudée pendant l'heure du diner.

- Prix Nicole-Fortin : nous avons reçu une seule candidature cette année. Un comité de sélection composé de quatre personnes a été formé, et nous avons choisi de retenir la candidature et de la faire parvenir à la FEC pour la sélection finale.
- *Journée internationale des femmes* (8 mars) : cette année, c'est sous le thème *Des clés à la portée de toutes* portant sur la conciliation famille-travail que se déroule cette journée. Elle sera soulignée par un diner le vendredi 7 mars. Deux étudiantes ont été choisies pour recevoir la bourse Germaine-Santerre lors de ce diner collectif. Le comité organisateur, composé d'une femme de chaque catégorie d'emploi (enseignante, cadre, professionnelle, employée de soutien), poursuit les démarches.

Réunions et assemblées

Au moment d'écrire ces lignes, en février, 25 réunions du Comité de coordination syndicale ont eu lieu, ainsi que six assemblées générales (trois autres sont prévues d'ici la fin de l'année scolaire). Du côté du Conseil syndical, nous avons eu deux réunions à l'automne, puis une à l'hiver (une autre réunion est prévue en avril). Ces réunions, réalisées en grande majorité dans les locaux des différents départements, ont permis d'informer et de consulter les déléguées et délégués syndicaux et de valider certaines orientations du Comité de coordination syndicale. La participation des départements fut très bénéfique et enrichissante. Nous voulons souligner le bel engagement des déléguées et délégués syndicaux et les remercier chaleureusement.

Les comités

Comité de prévention et de gestion du harcèlement et de la violence : ce comité s'est réuni une fois au trimestre d'automne et une fois au trimestre d'hiver. Un midi formation a été offert aux personnes ressources concernant leur rôle et leurs limites. Une campagne de publicité, sous forme d'affiche, sera visible dans le cégep au cours des prochaines semaines. Un sous-comité pour réviser la politique a été formé mais ne s'est pas encore réuni au moment d'écrire ces lignes.

Comité d'accès à l'égalité en emploi : ce comité conventionné n'a pas tenu de réunion, et ce, depuis plusieurs années. Au début du trimestre d'automne, nous avons rencontré la direction du Service des ressources humaines, et il a été mentionné que les informations seraient diffusées au Comité intergroupe. C'est un dossier que nous devrons suivre, car il semble toujours actif du côté de notre fédération. En effet, la responsable du dossier à la FEC nous a demandé de vérifier auprès du Service des ressources humaines les exigences pour enseigner dans les techniques qui touchent la santé et les services sociaux, ce qui a été fait.

Comité de mobilisation : ce comité s'est réuni pendant le trimestre d'automne pour donner un coup de pouce pour l'organisation de la Journée mondiale des enseignantes et enseignants. Ensuite, nous avons fait appel aux membres de ce comité pour alimenter notre réflexion sur la manière d'amener le débat entourant la Charte des valeurs québécoises et pour la première vague de consultation en vue des négociations de notre nouvelle convention collective. Au trimestre d'hiver, le comité est encore plus actif, car il travaille à l'organisation de trois activités mobiles sur le renouveau syndical. Au moment d'écrire ces lignes à la fin février, trois dates ont été choisies (28 mars, 22 avril et 15 mai) ainsi que les thèmes pour chacune de ces rencontres, qui se veulent des espaces de réflexion et de discussion collectives sur l'avenir du syndicalisme.

Comité de la condition des femmes (CCF) de la FEC : auquel une représentante par collège y siège. Nous avons été informées des actions de

solidarité et autres revendications féministes ponctuelles. Jusqu'à maintenant, les représentantes de chacun des treize cégeps ont tenu trois réunions téléphoniques. Elles ont permis de cibler plusieurs orientations qui ont conduit à des actions locales et nationales. Parmi les dossiers abordés en 2013-2014, mentionnons l'accès à l'égalité syndicale, notamment par l'entremise d'un sondage Web envoyé à toutes les enseignantes membres de la FEC afin de connaitre les facteurs favorables ou qui nuisent à la participation des femmes dans les différentes instances. Les résultats devraient nous parvenir d'ici la fin du trimestre d'hiver. Deux rencontres du Réseau des femmes de la CSQ ont aussi eu lieu, sans notre participation, cependant. Le moment fort du trimestre d'automne fut sans aucun doute le *Forum des états généraux du féminisme*. En effet, plus de 800 femmes de tout horizon étaient réunies pour discuter et pour dégager les grandes orientations du mouvement féministe québécois des vingt prochaines années. Un compte rendu a été rédigé pour *La Riposte* et pour l'*Enjeu-Express*. Notons aussi que la question de la conciliation famille-travail fait partie des priorités du CCF de la FEC et que ce comité portera une attention spéciale à ce thème lors des prochaines négociations.

Comité de la condition des femmes du SEECR : tel que mentionné précédemment, nous avons souligné les *12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes*, et en particulier le 6 décembre. Au moment d'écrire ces lignes, le comité prépare, en collaboration avec des étudiantes de l'AGECR (Association générale des étudiantes et étudiants du Cégep de Rimouski), une action symbolique pour dénoncer une publicité sexiste d'un bar rimouskois, qui circule sur les réseaux sociaux.

Comité des pratiques syndicales : nous avons travaillé à une modification des statuts du SEECR, afin de clarifier le processus d'élection des membres aux comités conventionnés, à ceux du cégep et aux comités syndicaux, ce qui n'apparaissait pas dans la version précédente. Ces modifications seront proposées aux membres à l'assemblée générale annuelle.

Comité de la présidence d'assemblée : les membres de ce comité ont présidé les assemblées générales jusqu'à maintenant. Cependant, au trimestre d'hiver, le comité n'est composé que de trois personnes. Certains n'ont pas de tâche ou sont en congé différé alors que d'autres se sont désistés. Ainsi, il serait pertinent de recruter des personnes intéressées à présider les assemblées générales et de leur offrir une formation à la fin du trimestre d'hiver ou à l'automne.

Programme d'aide au personnel : ce comité ne fait pas partie d'office des tâches de la personne responsable des pratiques syndicales et des droits nouveaux. Cependant, j'avais été élue pour y siéger. Nous avons eu deux réunions à ce jour. Le budget est déficitaire cette année, compte tenu de l'ajustement salarial des psychologues du Québec. Ainsi, le programme n'a tenu aucune autre activité que les consultations avec la psychologue, et nous devrons nous positionner sur une hausse de la cotisation, de 15 $ à 20 $ par personne, pour les années à venir.

Autres dossiers

Campagne de signatures de cartes FEC : afin de se conformer au Code du travail, tous les membres du SEECR doivent signer leur carte d'adhésion à la FEC-CSQ. Cela ne s'était pas fait depuis notre transition de la FAC à la FEC à l'automne 2009. Ainsi, nous avons demandé aux conseillères et conseillers syndicaux de chacun des départements de nous donner un coup de main pour rejoindre les 290 enseignantes et enseignants. Nous tenons à les remercier pour leur aide. À ce jour, presque tous les départements ont effectué le travail.

Accueil des nouvelles et nouveaux membres : nous avons remis le nouveau *Guide d'accueil des enseignantes et enseignants de la FEC* à quelques personnes lors de la première assemblée générale et du « 5 à 7 » qui l'a suivie. Une version électronique a aussi été envoyée à Sylvie Desrosiers, au Service des ressources humaines, qui s'est engagée à en mettre une copie sur les

clés USB qui seront dorénavant remises aux nouvelles enseignantes et nouveaux enseignants. Un suivi serait pertinent au début du prochain trimestre d'automne pour s'assurer que cela ait été fait. Aussi, il avait été mentionné qu'il serait intéressant qu'une personne du Comité de coordination syndicale puisse être présente lors de la rencontre organisée par le Cégep de Rimouski pour l'accueil des nouvelles et nouveaux profs.

Réforme de l'assurance-emploi : nous avons suivi ce dossier avec intérêt. Tout d'abord, au début de l'automne, nous avons soumis un mémoire à la Commission nationale d'examen de la réforme de l'assurance-emploi, puis nous y avons ajouté un addenda à la suite des questions des commissaires. Nous avons aussi participé à deux rencontres téléphoniques de la Table de concertation du Bas-Saint-Laurent contre la réforme de l'assurance-emploi, en plus de nous tenir informés des actualités entourant ce dossier et de transmettre des informations à nos membres par l'entremise de *La Riposte*. Au cours des prochaines années, il sera important de documenter les effets de la réforme sur nos membres et, dans la mesure du possible, de participer aux diverses actions en solidarité avec les autres organisations qui luttent contre cette réforme.

Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale de Rimouski-Neigette (transport en commun) : nous avons participé à la rencontre des partenaires de l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale de la MRC de Rimouski-Neigette. Nous avons notamment appris que le contrat pour le transport collectif à Rimouski fera l'objet d'un appel d'offres ce printemps. Ainsi, plusieurs groupes sociaux travaillent à développer un argumentaire pour exiger des améliorations au transport collectif, autant sur le plan de la desserte que de la tarification. Il serait pertinent de suivre ce dossier et, si les membres sont en accord, d'appuyer les revendications de l'Alliance. Notons aussi que les associations étudiantes du cégep et de l'université travaillent en parallèle sur le dossier. Elles devaient nous mettre au courant de leurs démarches, mais, à ce jour, nous n'avons pas eu les derniers développements.

Conclusion

Je quitte mon poste, en cette fin février, pour vaquer à mes occupations de nouvelle maman. Je suis bien sûr heureuse et impatiente de voir ce qui m'attend, mais j'ai quand même le cœur gros de quitter en plein mandat. J'ai beaucoup aimé mon expérience et, si l'occasion se présente, j'aimerais revenir pour siéger de nouveau au Comité de coordination syndicale. Ce qui est le plus intéressant, à mon avis, dans notre travail, c'est de voir le fonctionnement d'une organisation comme le Cégep de Rimouski de l'intérieur, d'en comprendre les rouages internes et de prendre conscience des liens que nous avons avec les instances nationales. Je pense que ce passage au Comité de coordination m'aura donné une compréhension plus profonde de mon travail d'enseignante.

Bien sûr, ce qui rend l'expérience plaisante, ce sont les relations humaines. J'ai appris à connaitre plusieurs personnes à travers mon mandat et j'ai encore plus l'impression de faire partie d'une communauté d'enseignantes et d'enseignants riche, diversifiée, impliquée. Chaque personne apporte sa couleur, et c'est notre rôle, en tant que représentantes et représentants, de canaliser toutes ces idées et toutes ces forces pour en faire un tout cohérent. Ce n'est pas toujours facile, surtout lorsqu'il y a des débats sur des questions de fond comme la laïcité ou de nos conditions de travail, mais avec de l'écoute, du respect et du temps (il nous en faudrait souvent beaucoup plus pour aller jusqu'au bout de nos idées!), nous y arrivons toujours. Ainsi, j'invite chaque personne à se lancer, à oser s'exprimer, à participer activement à un comité, car c'est ce qui fait notre force!

Je quitte tout de même en ayant l'impression d'avoir assumé mes responsabilités en me servant le mieux possible de mes connaissances et de mes capacités. Je suis confiante que les dossiers en suspens seront bien repris par Myriam Litalien

Bradley, qui a été élue au poste de responsable des pratiques syndicales et des droits nouveaux, et qui prend la relève dès le 3 mars 2014.

Remerciements

Je remercie chaleureusement toutes les personnes qui se sont impliquées dans les divers comités sous ma responsabilité ainsi que dans le Conseil syndical. Votre expérience m'a été bien souvent d'un grand secours. Vos idées et vos opinions, parfois surprenantes, mais toujours pertinentes, ont alimenté mon travail et lui ont donné un sens.

Je remercie aussi mes collègues du Comité de coordination syndicale. Votre soutien, autant pour ce qui est des questions professionnelles que plus personnelles, m'a aidée à poursuivre malgré les nausées et le manque de sommeil! Ce fut très agréable de travailler avec vous, et votre compétence m'impressionne toujours!

En terminant, je tiens à dire qu'à chaque assemblée générale annuelle, chacun des membres du Comité de coordination syndicale remercie personnellement Louiselle et, je l'avoue, je me disais parfois « c'est exagéré, ils pourraient la remercier une fois au nom de toute l'équipe! ». Mais après avoir passé quelques mois en sa compagnie et avoir pu bénéficier de sa mémoire, de ses conseils et de son professionnalisme, je tiens moi aussi à remercier personnellement « notre » Louiselle!

Recommandations

Que le SEECR et la personne responsable des pratiques syndicales poursuivent leur travail d'éducation syndicale auprès de tous les membres ainsi que l'accueil des nouvelles et nouveaux membres.

Que le SEECR et la personne responsable des pratiques syndicales poursuivent la participation à la révision de la politique sur la prévention du harcèlement et de la violence.

Que le SEECR et la personne responsable des pratiques syndicales continuent la réflexion et la mobilisation autour de la question du renouveau syndical, en vue des négociations de notre prochaine convention collective.

Myriam Litalien Bradley

J'ai commencé mon mandat aux pratiques syndicales et droits nouveaux le 3 mars, un peu par hasard, mais surtout par désir de participer activement et concrètement à la vie syndicale du Cégep, et de continuer l'excellent travail fait par ma prédecesseure, Julie McDermott. Je suis donc celle qui mit en branle les dernières activités de mobilisation et de réseautage et qui a bouclé les dossiers suivants :

Accueil des nouvelles et des nouveaux profs

Au trimestre d'hiver, les nouvelles et les nouveaux profs n'ont pu être rencontrés. Il a donc été décidé de les inviter, non pas à une activité d'accueil, mais à une activité « bilan festif du premier trimestre » après l'assemblée générale annuelle, en même temps que seront soulignés les départs à la retraite de certains de nos membres et la contribution des bénévoles.

Renouveau syndical

Constatant une baisse du taux de participation et d'implication des membres aux différentes

instances et activités syndicales, le Comité de coordination syndicale et le Comité local à la mobilisation ont décidé d'organiser trois diners-causeries afin de comprendre les causes de cette baisse de mobilisation et de trouver des pistes de solutions pour favoriser la participation de tous. Malheureusement, ces activités sur le renouveau syndical ont eu si peu de succès que la troisième a été annulée et reportée à l'automne prochain. Il faudra donc trouver d'autres moyens pour faire naitre ou renaitre la flamme syndicale chez nos membres.

Dans un même ordre d'idées, Éric Avon, Josée Ruest et moi avons participé à la deuxième tournée de consultation sur le renouveau syndical de la CSQ. Cette tournée réunissait différents membres de syndicats affiliés à la CSQ et visait à trouver des solutions aux problèmes évoqués lors de la première tournée de consultation en 2012. Un rapport des deux tournées sera déposé en juin 2015. Il sera sans doute intéressant de s'en servir comme outil de mobilisation.

ÉDUCATION ET MOBILISATION

Débat électoral

J'ai collaboré, avec l'AGECR, à l'organisation et au déroulement, le 25 mars, du débat électoral des candidats aux élections provinciales présenté par le Commission jeunesse du Bas-Saint-Laurent et le programme de Sciences humaines du Cégep de Rimouski. Environ 125 personnes, dont de nombreux élèves, ont assisté au débat, et nous avons eu une excellente couverture médiatique. Cette collaboration a permis au SEECR d'affirmer son appartenance au milieu collégial et de remplir une partie de sa mission sociale et éducative.

Fête des travailleuses et des travailleurs

Dans un même esprit de collaboration et d'appartenance, les comités de coordination syndicale et de mobilisation ont décidé d'organiser une activité intersyndicale, avec le syndicat du personnel de soutien et le syndicat du personnel professionnel, afin de souligner la *Fête des Travailleuses et des travailleurs*. Il serait intéressant, surtout en contexte de négociation, de multiplier ce genre de collaboration intersyndicale.

Révision des statuts

L'avis de motion et les modifications proposées par le Comité des pratiques syndicales ont été envoyés aux membres, et ces dernières modifications devront être acceptées par l'Assemblée avant de devenir officielles.

Comité organisateur de la Journée internationale des femmes et de la bourse Germaine-Santerre

Le diner a eu lieu le vendredi 7 mars. Soixante-quatorze personnes ont réservé un repas, mais seulement soixante-neuf de ces personnes se sont présentées au diner. Le comité a, par ailleurs, noté une baisse de participation par rapport aux autres années. Louiselle Rioux a aussi annoncé qu'elle ne s'impliquerait plus dans l'organisation du 8 mars à partir de l'an prochain. Il faudra donc prévoir la réorganisation du comité, puisque, depuis sa création, la gestion des finances et la majorité des tâches sont effectuées par Louiselle Rioux; mais aussi revoir le fonctionnement du diner afin d'en augmenter le taux de participation.

CONDITION DES FEMMES

Comité local de la condition des femmes

Je suis arrivée au Comité de la condition des femmes en plein milieu d'un projet de sensibilisation aux publicités sexistes dans les bars, projet fait en collaboration avec des étudiantes et des étudiants du Cégep de Rimouski. Pour l'an prochain, le comité semble vouloir poursuivre cette sensibilisation, qui s'adresse surtout aux étudiantes et étudiants. Je crois qu'il faudrait diversifier nos actions afin qu'elles s'inscrivent dans un des mandats du comité, soit de favoriser les conditions de travail des femmes, surtout dans le contexte de la négociation qui s'en vient, et pour travailler

davantage de concert avec le Comité de la condition des femmes de la FEC.

Comité de la condition des femmes FEC

Le comité a terminé la compilation et l'analyse des réponses au sondage Web envoyé à toutes les enseignantes membres de la FEC afin de connaitre les facteurs qui favorisent ou qui nuisent à l'implication des femmes dans les différentes instances. Un rapport présentant cette analyse, de même que des pistes de solution, devrait être diffusé à la fin mai ou en septembre prochain.

AUTRES DOSSIERS

Comité de travail de la révision de la politique de prévention et de gestion du harcèlement et de la violence (CPGHV)

Le comité de travail est composé d'une représentante du personnel enseignant, d'un représentant du personnel de soutien, d'un représentant du personnel cadre et de la coordonnatrice. Nous nous sommes réunis trois fois au trimestre d'hiver afin de retravailler la politique, qui date de 2004. Les travaux vont bon train et se poursuivront à l'automne.

Programme d'aide au personnel (PAP)

En raison d'un déficit, il a été demandé d'augmenter de 5 $ les cotisations (qui sont payées par les syndicats des différentes catégories de personnel), les faisant passer de 15 $ à 20 $ par personne, par année. Les membres du SEECR ont voté en faveur de cette augmentation à l'assemblée générale du 29 avril. Ainsi, le SEECR devra trouver un moyen, en révisant son budget, d'assumer ces coûts supplémentaires.

Remerciements

C'est toujours un peu angoissant de chausser les bottes de quelqu'un qui a si bien rempli son mandat et d'arriver, toute nouvelle, dans une équipe déjà bien habituée à travailler ensemble. Heureusement Julie McDermott, tu as été une parfaite mentore, avant ton départ, et je t'en remercie mille fois. Et vous, Éric Avon, Rémy Bélanger de Beauport, Mathieu Levesque, Jeanne Marquis, Jocelynn Meadows, Patricia Posadas, Louiselle Rioux, merci de votre accueil, de votre soutien, de votre enthousiasme, de votre rigueur et de vos connaissances. Merci aussi à « mes » comités; même si je n'ai pas eu l'occasion de travailler longtemps avec vous, votre collaboration me fut précieuse.

Recommandations

Que le Comité de coordination syndicale reprenne les tournées départementales afin de rencontrer les nouvelles enseignantes et nouveaux enseignants et de poursuivre son travail d'éducation syndicale.

Que le SEECR cherche de nouveaux moyens afin de favoriser la participation et la mobilisation syndicale de tous les membres.

CENTRE MATAPÉDIEN D'ÉTUDES COLLÉGIALES

François Girard, agent de liaison à Amqui

Personnel enseignant

Parmi les 28 enseignantes et enseignants (environ 14,5 ETC) au CMÉC, douze relèvent présentement du Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep de Rimouski. Les autres dépendent du Syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep de Matane. Sur ces douze, huit enseignantes et enseignants sont permanents.

Techniques de comptabilité et de gestion

Pour la première fois, nous n'avons pas d'étudiantes et d'étudiants de première année en Techniques de comptabilité et de gestion. L'annonce en mars 2013 qui suspendait la première année du programme par manque d'inscription fait mal. Le département s'est mobilisé afin de remettre à jour le DEC. Après beaucoup de travail, Techniques de comptabilité et de gestion se transformera en Techniques de gestion de commerce pour l'année 2014-2015. La première cohorte a été confirmée par la Direction avec six inscriptions. C'est un nouveau départ pour cette technique, et nous lui souhaitons la pérennité.

Tâches 2014-2015

Au moment d'écrire ces lignes, le premier mai, le processus des tâches au CMÉC n'a pas débuté. L'absence de la directrice, Mme Brigitte Chrétien, jusqu'au 12 mai n'aide pas à faire avancer le dossier. Le tableau n'a pas encore été présenté au syndicat. Nous n'avons pas plus de détails sur la situation. Les dates conventionnées ne seront sans doute pas respectées, et nous devrons nous entendre à l'interne afin de clore le processus. La présence de Mme Claire Malenfant, directrice du Service des ressources et du développement organisationnel du Cégep de Rimouski, est souhaitée lors de la présentation des ressources.

Calendrier scolaire 2014-2015

Le calendrier scolaire 2014-2015 a été facilement accepté. Un bon travail de collaboration a été fait avec la Direction avant la présentation du document.

Assurance médicament

Les modifications proposées au régime d'assurance médicament ont été acceptées (votées à trois pour, aucun contre et une abstention) par les membres du CMÉC-SEECR.

Cours d'histoire

Le processus de mise en place du cours d'histoire au collégial avait bien commencé au CMÉC. Plusieurs scénarios étaient étudiés, mais il n'était pas facile de trouver une façon d'inclure ce cours dans la réalité bicéphale (Rimouski-Matane) du sous-centre. L'annonce précipitée du cours par le Parti québécois amenait beaucoup de questions sur le financement et la faisabilité du projet. Les libéraux, maintenant au pouvoir, mettent le cours sur la glace.

Négociations

La première phase de consultation pour les prochaines négociations de la convention collective s'est déroulée le 4 novembre au CMÉC. C'est Éric Denis, membre du Comité consultatif sur la tâche, qui est venu expliquer les différents enjeux. La deuxième phase de consultation aura lieu le 27 mai, encore une fois avec Éric Denis, qui sera accompagné d'un membre du Bureau exécutif de la FEC.

Agente ou agent de liaison pour 2014-2015

L'agente ou l'agent de liaison pour la prochaine année n'est pas déterminé puisque les tâches ne sont pas encore présentées. Deux profs, François Girard et Karine Viens, semblent intéressés par les fonctions d'agent de liaison, tout dépendant des ressources accordées à leur discipline et des projets acceptés par la Direction du sous-centre. Nous choisirons notre agente ou notre agent aussitôt que le tableau des ressources pour la répartition des ressources enseignantes entre les disciplines pour 2014-2015 sera accepté.